

Ne cochez qu'une seule case : 1^{ère} année Ecole de droit 2^{ème} année Ecole de droit

Mme M. NOM : ----- Prénom : -----

Matricule : ----- Date de naissance : -----

Adresse : -----

Téléphone : ----- Courriel : -----

Baccalauréat :

Série : ----- Mention : ----- Année d'obtention : ----- Département : -----

Précisez tous vos diplômes obtenus :

| Diplômes (Précisez l'intitulé exact) | Années universitaire | Etablissements d'obtention | Résultats (Moyenne sur 20) | Mentions obtenues |
|---|-------------------------|-------------------------------|----------------------------------|----------------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Dans quel Master de l'Université Paris - Panthéon-Assas êtes-vous inscrit(e) en 2024-2025 ?

Envisagez-vous un échange international sur l'année 2024-2025 ?

- Annuel Nom de l'université d'accueil : -----
 Semestre 1 Nom de l'université d'accueil : -----
 Semestre 2 Nom de l'université d'accueil : -----

Je soussigné(e) certifie exactes les informations portées par mes soins dans le présent dossier :

Fait à : -----, le : -----

Signature :

Pièces à joindre au dossier

1. Lettre de motivation
2. Curriculum vitæ détaillé (Etudes, diplômes ou titres obtenus, stages, expériences professionnelles)
3. Photocopie du relevé de notes du Baccalauréat
4. Photocopie des relevés de notes et des diplômes obtenus au cours de la scolarité post-baccalauréat
 - Pour une entrée en première année de l'Ecole de droit : relevés de notes de L1, L2 et L3, ainsi que ceux des diplômes d'université suivis (dont Collège de droit)
 - Pour une entrée en deuxième année de l'Ecole de droit : relevés de notes de L1, L2, L3 et M1, ainsi que ceux des diplômes d'université suivis (dont Collège de droit)

Le dossier accompagné des pièces justificatives doit être envoyé

Entre le mercredi 17 juillet et le vendredi 23 août 2024 par courrier simple à :

Véronique HAZZAA

Ecole de droit (Scolarité des Masters 2 – Bureau 108)

Université Paris Panthéon-Assas – Centre Panthéon

12 place du Panthéon - 75 005 Paris

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

Décision de la Commission :

FAVORABLE

DEFAVORABLE en raison de la capacité d'accueil limitée

Paris, le

Signature du Directeur de l'Ecole